



Comité technique ministériel MTES-MCT du 28 septembre 2017 : présentation du projet de budget 2018 et priorités ministérielles Compte-rendu

Participants pour la CGT et la FSU : Francis Combrouze, Marie José Leliard, Norbert Bolis, Gaëtan Silene, Laurent Le Lock ; experts : Daniel Gascard, Patrick Saint Léger.

Ce CTM est dédié au projet de budget (PLF 2018). Nous entendons ainsi les interventions successives de Nicolas Hulot, ministre d'Etat, de la transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, ministre chargée des transports, et Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires. Ces déclarations ministérielles suivent les axes des feuilles de route adressées par lettres du premier ministre. (Feuilles de route de **Nicolas HULOT ; Elisabeth BORNE ; Jacques MEZARD**)

Suite à ces allocutions, la CGT-FSU intervient avec les appréciations, revendications et questions reprises dans la **déclaration ci-joint**. Nous concluons par la **remise aux ministres de l'appel à la grève et aux manifestations du 10 octobre prochain**, signé par toutes les organisations syndicales représentatives des personnels de nos deux ministères et établissements publics. On trouvera **ci-joint le dossier PLF 2018 « Emplois-Masse salariale-Fonctionnement »**.

Les ministres répondent ainsi en substance à nos interventions (mais pas sur tous les points...). **Nicolas Hulot** admet qu'il aura du mal à nous convaincre du bien fondé des **1345 nouvelles suppressions d'emplois du PLF 2018 dans nos ministères et établissements, réductions qu'il déclare « assumer »**. Il assure pourtant qu'il a compris nos arguments sur les effets du cumul des réorganisations et suppressions d'effectifs pour les personnels sur les conditions de travail, l'exercice même des missions. Au titre des recrutements pour 2018, il donne les chiffres de 1100 à 1400 que la DRH devra préciser et répartir. Il évoque le besoin « d'ajuster les priorités », sans autre précision qu'un renvoi à l'exercice « **Action Publique 2022** » demandé par le premier ministre dans toute la sphère publique...

La moyenne des réductions d'effectifs est de 2 % et celle des moyens de fonctionnement de 1%.

Sur le **projet d'Agenda social**, il demande à la secrétaire générale de nous transmettre prochainement une nouvelle version.

Concernant les 3 établissements **CEREMA, IGN, Météo France** (programme 159) le total des baisses d'emplois sera de - 233 en 2018 (après - 218 cette année 2017). Le ministre ajoutant que les crédits du CEREMA et de Météo France seront en « baisse limitée » et ceux de l'IGN en « hausse relative ».

Sur le projet de passage au **RIFSEEP** des corps techniques éligibles aux ISS, partant du constat que le PLF 2018 ne permet pas de résorber le décalage d'une année, le ministre indique qu'une demande de dérogation est faite auprès du ministre du budget.

Pas de réponse (ni celle de la secrétaire générale des ministères), sur les niveaux indemnitaires 2018 pour rectifier le bilan d'application du RIFSEEP, injuste et marqué par l'austérité. **Pas de réponse non plus sur des mesures nouvelles catégorielles 2018.** A ce sujet, le dossier joint **PLF 2018** flèche 16,4 M€ prévus pour trois actions : mise en oeuvre du PPCR sous réserve de décisions gouvernementales à l'issue du « rendez vous salarial » d'octobre, financement de la troisième tranche du plan pluriannuel de requalification, taux de promotion dérogatoire pour les personnels d'exploitation.

Les crédits prévus pour **l'action sociale** sont de 16,4 M€ et ceux de **prévention des risques professionnels** de 2,5 M€ (soit un total 2018 de 18,9 M€, comparé au 18,2 M€ en 2017 avant les gels budgétaires). Une enveloppe de 100.000 € sera inscrite au budget de l'action sociale pour des réservations supplémentaires de logements pour les demandes prioritaires des agents. Ce montant est dérisoire lorsque l'on sait le coût d'une réservation selon la localisation et le type de logement (cela correspond à un nombre de logements inférieur aux doigts de la main...).

Sur la gravité de la **situation à l'ONF**, Nicolas Hulot déclare qu'il suit de près le sujet et la directrice de cabinet répond qu'elle rencontre le directeur général le 29 septembre.

S'agissant **d'eau et de biodiversité**, le ministre fait plusieurs réponses. Afin de pouvoir répondre aux revendications des personnels **contractuels des Agences de l'eau** liées à la sortie de la liste dérogatoire, une demande d'arbitrage interministériel a été faite au premier ministre. Il annonce que le plafond du 11ème programme des Agences de l'eau sera limitée à 12,6 Md€ pour les 6 années à compter de 2019 (au lieu de 13,6 Md€ dans le 10ème programme). Dès 2018, le plafond annuel des interventions des Agences est limité à 2,1 Md€ et les redevances des Agences de l'eau devront contribuer au budget de **l'ONCFS** et à ceux des **Parcs Nationaux**, à la place de crédits d'Etat (subventions du programme 113). Le financement de **l'AFB** par le prélèvement sur les redevances des agences de l'eau est porté à 196 M€. Il admet que cela fait beaucoup sur le prix de l'eau « qui doit normalement aller à l'eau et aux milieux aquatiques »...Il est favorable à une nouvelle redevance « artificialisation des sols », mais ne peut en préciser ni les délais, ni le montant. Il annonce également qu'une mission est demandée au Conseil Général et aux Inspections, pour examiner des solutions d'évolution du financement des Agences de l'eau et des opérateurs Eau et biodiversité. Les effectifs de **l'AFB, des Parcs nationaux et du Conservatoire du littoral (CELRL)** seront préservés en 2018, mais baisseront encore ceux des Agences de l'eau (- 48) et de **l'ONCFS** (- 42).

A **l'ADEME**, les effectifs devront baisser en 2018 de 14 emplois. L'intersyndicale sera bien reçue par le cabinet. Une subvention de crédits Etat sera versée en 2018 à l'Agence et inscrite pour un montant de 613 M€ au programme 181. Le produit de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) ne sera plus ainsi affecté à **l'ADEME** (489 M€ en 2017), mais au budget de l'Etat. Pour le ministre, il s'agit d'une budgétisation plus sincère, car **l'ADEME** était en train de vider son fonds de roulement.

Après Nicolas Hulot, **Elisabeth Borne** rend également hommage aux travail des personnels des réseaux et infrastructures dans tous les territoires, en pensant particulièrement aux conséquences du cyclone IRMA aux Antilles. Elle réaffirme que le projet de budget 2018 des Transports est un budget de transition avec une priorité aux investissements d'entretien et de modernisation des infrastructures existantes. Ainsi la dotation de **l'AFITF** passe de 2,2 Md€ à 2,4 Md€, avec + 100 M€ sur le réseau routier national et + 10 M€ sur les voies navigables. Le niveau de la subvention à **VNF** est maintenue, mais ses effectifs baisseront de 2 % comme ailleurs (- 98). Les effectifs ministériels du programme Infrastructures et services de transports (programme 203) auront un plafond d'emplois de 10 150 (10 359 en 2017).

Les crédits du programme **Sécurité et Affaires Maritimes (SAM)** sont « en léger retrait » par rapport à 2017, 6 M€ étant fléchés pour la modernisation d'actions comme la signalisation maritime. Mais nous relevons que les effectifs baissent encore d'une centaine de 2820 à 2723 (2018) ! La ministre ne répond pas sur une nouvelle tranche d'aides de l'Etat aux projets de transports collectifs urbains de collectivités, en renvoyant au futur du projet de loi mobilités courant 2018 et à la programmation pluriannuelle qui y sera associée. Elle déclare que le report modal pour faire reculer le transport routier de marchandises demeure bien l'objectif et met en avant le « juste mode ».

Jacques Mézard annonce en réponse à nos demandes, la suspension de la décision de mettre fin aux activités de contrôle des règles de construction menées par le **CEREMA** et les **DDT**. Il demande à la DHUP-DGALN de lui faire un point à ce sujet.

S'agissant de la baisse de 1,7 Md€ dès 2018 des **APL** et de la saignée équivalente sur les budgets des organismes HLM, il assure que le « dialogue doit se poursuivre... ». Concernant les rapports de l'Etat avec les collectivités territoriales, il préconise la contractualisation en donnant toute latitude aux préfets. Il reconnaît que les collectivités territoriales veulent y voir plus clair et de la stabilité dans la durée. Et il renvoie aux Conférences des territoires, dont la seconde aura lieu en décembre après celle de juillet. Il ne donne aucune précision sur son annonce de création d'une « Agence nationale de la cohésion des territoires ». S'agissant de la rénovation énergétique des logements, il annonce que les crédits du programme « Habiter Mieux » de l'**ANAH** seront renforcés. Mais nous relevons que l'ANAH (113 emplois seulement) devrait supprimer 2 emplois en 2018 !

Le 10 octobre 2017 :
toutes et tous en grève
et dans les manifestations à l'appel de toutes
les organisations syndicales

Contre :

- Les suppressions d'emplois.
- La baisse des budgets.
- Le gel du point d'indice et la hausse de la CSG.

Pour :

- ✓ L'augmentation des salaires par une forte revalorisation du point d'indice et des mesures pour rattraper les pertes antérieures.
- ✓ Le non-rétablissement du jour de carence.
- ✓ La défense du Statut des fonctionnaires, cadre collectif de garanties pour les agents et les usagers, dans le cadre du combat interprofessionnel contre la casse du Code du Travail et du principe même de garanties nationales.